

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE AU
DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR L'ALLOCATION DES COÛTS ET
LA STRUCTURE TARIFAIRE DE GAZ MÉTRO**

1. Référence : Pièce B-0005, p. 2.

Préambule :

« Excluding the gas cost component, the next largest cost component for a gas local distribution company (LDC) is the cost of mains. There are any numbers of allocation methods that have been recommended in LDC rate cases including peak related allocation, throughput related allocations and combination methods that use both a peak and throughput component (often referred to generically as an average and excess demand method or peak and average method). Based on the cost causation perspective there is one demonstrably superior cost allocation method for the cost of mains. The theoretically sound and practically correct method is to allocate main on both design day demand and number of customers as these are the elements that cause the costs of mains. »

Demandes :

- 1.1 Veuillez indiquer si à votre connaissance d'autres méthodes que l'intercepte zéro ou le réseau minimal sont utilisés dans d'autres juridictions pour allouer les coûts des conduites principales.
- 1.2 Veuillez élaborer sur ces différentes méthodes et dans la mesure du possible indiquez pourquoi ces méthodes ont été retenues par ces juridictions.

2. Référence : Pièce B-0005, p. 11.

Préambule :

« If for example, we use a customer density for the Gaz Metro system of 20 customers per kilometer of line (slightly above the average density of Gaz Metro), the minimum size of pipe installed will serve the design day load characteristics of the smallest residential or commercial customers and even for larger customers up to 65,481 m³ per year assuming a 25 percent annual load factor. This means that residential customers using under 65,481 m³ annually have the same cost as all other residential customers based on the assumptions of density and operating pressure. Less than one percent of residential customers served by Gaz Metro use more than 10,950 m³ and none use more than 36,500 m³. For a more urban density such as in the city of Montreal where there are more customers than the system wide average for Gaz Metro, the 36,500 m³ would represent an appropriate level of maximum annual use that permits two inch main to serve all of the customers. »

Demandes :

- 2.1 Veuillez confirmer que dans votre exemple où un taux de densification du réseau est de 20 clients par km de conduite, l'application de la méthode du réseau de taille minimale a pour conséquence que chacun des clients se voit allouer une capacité du réseau de l'ordre de 65 481 m³/année et ce indépendamment de son niveau de consommation.
- 2.2 Veuillez confirmer que plus le niveau de densification du réseau augmente en termes du nombre de clients, plus ce volume diminue.
- 2.3 Veuillez élaborer sur le niveau de densification d'un réseau et le coût alloué selon le réseau de taille minimale. Veuillez commenter notamment sur le fait que le niveau de densité du réseau soit complètement capté par la composante accès.
- 2.4 Veuillez indiquer comment serait alloué le réseau hypothétique suivant en appliquant la méthode du réseau de taille minimale :
 - Un réseau de 1 km dont les conduites en plastique ont un diamètre de 2 pouces et ont un coût de 150 \$/mètre;
 - Il y a 20 clients sur ce réseau;
 - 19 clients consomment 3 650 m³/année à un facteur d'utilisation de 25 %;
 - Un client consomme 300 000 m³/an à un coefficient d'utilisation de 50 %.

Veuillez commenter ce scénario et présenter le détail de vos calculs.

- 3. Références :**
- (i) Pièce B-0006, p. 31;
 - (ii) Pièce B-0006, p. 29;
 - (iii) Pièce B-0016, p. 17;
 - (iv) Pièce B-00166, p. 29;
 - (v) Pièce B-0016, p. 26.

Préambule :

Tel que cité à la référence (i), Gaz Métro explique la méthodologie employée, quant à l'approche du diamètre zéro, afin de déterminer la constante ainsi que le coût linéaire moyen des conduites. De plus, Gaz Métro précise aux références (i) et (ii) que cette méthodologie, présentement utilisée, comporte des limites dans l'estimation de la composante accès. Par conséquent, Gaz Métro recommande de remplacer cette méthodologie par l'approche du réseau minimal afin d'évaluer cette composante. À la référence (iv), Gaz Métro précise quelles sont les données utilisées afin de déterminer la composante accès dans l'application de l'approche du diamètre zéro ainsi que du réseau minimal.

(i) « [...] le coût linéaire moyen des conduites est obtenu par le rapport de la somme du coût capitalisé de toutes les conduites et la somme des mètres linéaires des conduites.

Coût moyen des conduites :
$$\frac{\text{Valeur de l'ensemble des conduites d'un diamètre } i}{\text{Somme des longueurs de toutes les conduites d'un diamètre } i}$$

[...]

« Cette sommation des valeurs permet d'atténuer l'impact de certaines incohérences dans la base de données. Le modèle de régression n'est donc pas appliqué sur le coût par mètre linéaire de chacune des conduites mais sur un nombre plus restreint de données étant donné qu'il y a autant de points pour la régression qu'il y a de conduites de différents diamètres. Le nombre d'observations disponibles et le nombre de degrés de liberté étant petits, nous ne pouvons obtenir des résultats toujours significatifs d'un point de vue statistique. »

[...]

« L'estimation de la valeur de l'intercepte est effectuée à partir de données comptables qui ne sont pas toujours appropriées pour le calcul du coût unitaire des conduites étant donné que certaines entrées effectuées à des fins comptables viennent biaiser les résultats de notre modèle. Par exemple, certaines entrées comptables indiquent une valeur capitalisée négative ou des longueurs de conduites nulles. Ces entrées doivent être retirées de la base de données à partir de laquelle on effectue la régression linéaire sous peine d'obtenir des résultats difficiles à interpréter. » [Nous soulignons]

(ii) « La critique principale formulée à l'égard de l'approche de l'intercepte zéro retenue en 1985 et encore appliquée aujourd'hui par Gaz Métro est que, malgré que celle-ci soit conceptuellement rigoureuse, son application comporte des difficultés qui rendent les résultats peu fiables d'un point de vue statistique. Aussi, des résultats incohérents peuvent résulter du manque de données adéquates, de l'usage de données comptables qui ne sont pas suffisamment adaptées pour l'extrapolation statistique, ou d'une formulation du modèle de régression qui ne permet pas des résultats statistiquement solides. » [Nous soulignons]

(iii) « Les analyses préliminaires rapportées dans le document de réflexion ont démontré les limites de l'approche de l'intercepte zéro du point de vue de son application pratique. Des problèmes par rapport aux données comptables et à la validité statistique des résultats amènent Gaz Métro à remettre en question l'utilisation de cette approche pour estimer la composante accès du coût des conduites principales. »

(iv)

Tableau 5
 Valeur du réseau selon le type de conduite

Type	Diamètre (mm)	Longueur (m)	Valeur 2012 (\$/m)	Valeur 2012 (\$)
Plastique	26,7	362	156	56 317
Plastique	42,2	281 133	157	44 206 158
Plastique	60,3	2 237 170	171	382 430 716
Plastique	88,9	196 174	181	35 465 496
Plastique	114,3	2 431 771	206	500 702 692
Plastique	168,3	953 548	229	218 293 188
Plastique	219,1	64 475	235	15 145 998
Acier	26,7	5 031	304	1 530 574
Acier	33,4	28 106	310	8 703 182
Acier	42,2	26 326	317	8 338 659
Acier	48,3	97 293	322	31 296 588
Acier	60,3	317 847	331	105 319 106
Acier	88,9	201 668	321	64 819 948
Acier	114,3	348 989	370	129 219 640
Acier	168,3	310 381	412	127 894 695
Acier	219,1	129 675	547	70 880 203
Acier	273,1	6 865	503	3 453 088
Acier	323,9	28 777	508	14 619 940
Acier	406,4	11 270	603	6 799 716
Total		7 676 861	230	1 769 175 903

Source : Tirés des données fournies par le service de la comptabilité et le service de l'ingénierie de Gaz Métro.

« Les données grisées dans le Tableau sont celles qui n'ont pu être obtenues à l'aide des données provenant du service de la comptabilité présentées au Tableau 5 et pour lesquelles le coût moyen a été estimé par régression linéaire. »

(v) « Ce coût moyen correspond à la moyenne du coût par mètre linéaire pondérée par l'importance relative de chaque conduite en termes de longueur. »

Demandes :

- 3.1 Veuillez justifier pourquoi les données ainsi que le modèle utilisé [réf. (i) et (ii)] comportent des limites dans l'estimation de la composante accès dans l'approche du diamètre zéro, mais ces mêmes données et ce même modèle [réf. (iv)] ne comportent pas de limites dans l'approche du réseau minimal?
- 3.2 En se basant sur la référence (v), veuillez expliquer pourquoi le coût moyen est plutôt pondéré par l'importance relative de chaque conduite en termes de longueur et non par l'importance relative de chaque conduite en termes de sa valeur capitalisée réelle.

4. **Références :** (i) Pièce B-0006, p. 32;
(ii) Pièce B-0020, onglet « Tables ».

Préambule :

- (i) **Données relatives aux régressions permettant d'estimer l'Intercepte 0**

Années	Nombre d'observations	Degrés de liberté
2012-2013		
Montréal	12	11
Abitibi	9	8
Mauricie	10	9
Estrie	8	7
Québec	9	8
Saguenay	7	6

Source : Service de la Tarification, Gaz Métro

- (ii) **Données compilées par la Régie :**

Région	Nombre d'observations
Montréal	8
Abitibi	7
Mauricie	10
Estrie	7
Québec	8
Saguenay	6

Demande :

- 4.1 Veuillez expliquer la différence dans le nombre d'observations entre (i) et (ii) pour les régions de Montréal, Abitibi, Estrie, Québec et Saguenay.

5. **Référence :** Pièce B-0016, p. 9, lignes 17 à 19.

Préambule :

« Gaz Métro propose donc que l'étude du coût de service soit effectuée à partir des données projetées se rapportant à la cause tarifaire de l'année pour laquelle l'étude est déposée plutôt qu'à partir des données de l'année antérieure. »

Demande :

5.1 Veuillez commenter l'opportunité d'examiner dans le cadre de la phase 2 du présent dossier la proposition que l'étude du coût de service soit effectuée à partir des données projetées se rapportant à la cause tarifaire de l'année pour laquelle l'étude est déposée plutôt qu'à partir des données de l'année antérieure.

- 6. Références :**
- (i) Pièce B-0016, p. 15;
 - (ii) Pièce B-0005, Appendix B.

Préambule :

- (i) Tableau 1 : Composante accès – données historiques

Demandes :

- 6.1 Veuillez fournir les données suivantes provenant des études d'allocation des coûts pour chacune des années 1993-1994, 2001-2002, 2008-2009 et 2013-2014 :
- Le nombre de km de conduites d'alimentation ;
 - Le nombre de km de conduites de distribution;
 - Le nombre total de km de conduites;
 - Le pourcentage des conduites d'alimentation;
 - Le pourcentage des conduites de distribution;
 - Le coût des conduites (alimentation et distribution) en dollars de 1981;
 - Le nombre total de clients;
 - Le volume annuel total;
 - Le nombre de clients par km de conduite;
 - Le nombre de m³ par km de conduite;
 - Le coût unitaire des conduites par km;
 - Le coût unitaire des conduites par client;
 - Le coût unitaire des conduites par m³.
- 6.2 Pour chacune des régions, veuillez fournir la même information que celles demandée à la question précédente.
- 6.3 En prenant l'année 1993 comme point de départ, veuillez commenter l'évolution des investissements effectués au niveau des conduites principales en tenant compte de l'évolution de la clientèle ainsi que des volumes consommés, et ce par région. De plus, veuillez notamment présenter les grandes lignes des plans de développement qui ont été réalisés durant cette période.
- 6.4 Veuillez fournir pour chacune des compagnies mentionnées à l'annexe B de la référence (ii) les informations suivantes :
- Le nombre de km de conduites;

- Le volume annuel de gaz naturel consommé;
- Le volume annuel de gaz naturel consommé segmenté par grande catégorie;
- Le nombre de clients par km de conduite;
- Le nombre de clients segmenté par grande catégorie;
- Le nombre de m³/km de conduite.

6.5 Veuillez comparer la densité du réseau de Gaz Métro pour l'année 2014, tant en termes du nombre de clients qu'en termes du volume consommé, avec la densité de leurs comparables canadiens et américains.

- 7. Références :**
- (i) Pièce B-0016, p. 17, lignes 11 à 16;
 - (ii) Pièce B-0016, p. 26, lignes 8 à 16.

Préambule :

Référence (i)

« Les difficultés techniques par rapport à l'approche de l'intercepte zéro, documentées dans le document de réflexion, sont les suivantes :

- *Validité statistique de l'estimation : la valeur de l'intercepte n'est pas significativement différente de zéro pour plusieurs régions au cours des dernières années. Le faible nombre d'observations est la cause principale des difficultés techniques liées à la méthode de l'intercepte zéro.»*

Référence (ii)

Relativement aux données utilisées pour les simulations relatives à l'allocation des conduites principales, vous mentionnez :

« Les conduites de différentes dimensions et matériaux sont regroupées et le coût moyen pour chaque catégorie de conduites est calculé. Ce coût moyen correspond à la moyenne du coût par mètre linéaire pondérée par l'importance relative de chaque conduite en termes de longueur. Ainsi, une très longue conduite pèsera davantage dans l'établissement du coût moyen pour sa catégorie qu'une conduite de quelques centaines de mètres. Par exemple, pour le calcul du coût moyen des conduites de plastique de 2 pouces (60,3 mm), le coût par mètre linéaire de chaque conduite de ce groupe est pondéré par son poids relatif dans l'établissement du coût moyen pour ce groupe de conduites. Les différentes simulations ont été faites à partir de moyennes pondérées.»

Demandes :

7.1 D'une part, la Régie comprend qu'une des principales difficultés de la méthode de l'intercepte zéro provient du faible nombre d'observations. D'autre part, la Régie comprend qu'une observation pour un diamètre est construite à partir de l'évaluation du coût moyen de différents coûts unitaires pondérés par la longueur des conduites.

Dans ce contexte, veuillez indiquer comment, d'un point de vue statistique, devrait être définie une observation. Par exemple, la banque de données ne pourrait-elle pas être constituée d'une observation par mètre de conduite installée? Par exemple, 2 km de conduite de 60 mm, dont le coût unitaire moyen serait de 150 \$ le mètre, représenterait 2 000 observations de 150 \$/mètre chacune. Par conséquent, un réseau de distribution de 1 000 000 mètres de conduites principales, aurait donc 1 000 000 d'observations disponibles afin d'effectuer des régressions.

8. Référence : Pièce B-0016, p. 19

Préambule :

« Afin de s'assurer que la base de données ne contienne pas de données extrêmes ou incohérentes, l'épuration des données a été systématisée par l'établissement de certains critères de retrait des données extrêmes. Les conduites pour lesquelles le coût par mètre linéaire réel se situe à plus ou à moins de deux écarts types de la moyenne des coûts par mètre linéaire de toutes les conduites ont été retirées. L'écart entre une donnée et la moyenne des données, aussi appelé la cote Z (cote standard), est une mesure de positionnement d'un objet par rapport au groupe.

$$\text{Cote } Z = \frac{X - \mu}{\sigma}$$

Où :

X = Coût par mètre linéaire d'une conduite

μ = Moyenne des coûts par mètre linéaire de toutes les conduites

σ = Écart type des coûts par mètre linéaire des conduites

Gaz Métro propose donc d'exclure de la base de données toutes les conduites pour lesquelles la cote Z est au-delà de +2 ou en deçà de -2. Ce critère sera systématiquement appliqué pour l'épuration de la base de données, quelle que soit l'approche utilisée pour l'évaluation de la composante accès (intercepte zéro ou réseau minimal). »

Demandes :

- 8.1 Veuillez préciser si Gaz Métro a utilisé un autre critère que celui cité en préambule (par exemple : les observations de la base de données comptables ayant une longueur inférieure à 35 000 mètres).
- 8.2 Dans la mesure où ce sont les coûts annuels nets totaux des conduites principales qui sont alloués pour une année donnée et que ce coût inclut les données extrêmes (cote Z au-delà de +2 ou en deçà de -2) et les données incohérentes (données négatives), veuillez élaborer pourquoi ces données ne seraient pas incluses lorsqu'on établit la valeur totale du réseau tant dans la méthode de l'intercepte zéro que dans la méthode du réseau minimal.

9. Références : (i) Pièce B-0016, p. 28, tableau 4;
(ii) Pièce B-0033 (chiffrier Excel);
(iii) Pièce B-0016, p. 29, tableau 5;
(iv) Pièce B-0020 (chiffrier Excel);
(v) Pièce B-0034 (chiffrier Excel).

Préambule : À l'aide des données déposées par le Distributeur, voir références ci-dessus, la Régie a compilé le tableau suivant en considérant seulement les conduites de distribution et d'alimentation.

LONGUEUR												
Diamètre	DISTRIBUTION						DISTRIBUTION et ALIMENTATION					
	Données comptables ⁽ⁱ⁾ B-0016	Données comptables ⁽ⁱⁱ⁾ B-0033	Différentiel	Données ingénierie ⁽ⁱⁱⁱ⁾ B-0016	Différentiel	Différentiel	Données ingénierie ^(iv) B-0020	Données ingénierie ^(v) B-0034	Différentiel			
	①	②	②-①	③	③-①	③-②	④	⑤	⑤-④			
Plastique	26,7			0	362	362	362			362	362	0
Plastique	42,2	273 026	273 026	(0)	281 133	8 107	8 107	281 133	281 133	0		
Plastique	60,3	1 635 496	1 635 496	0	2 237 170	601 674	601 674	2 237 170	2 237 170	0		
Plastique	88,9	181 768	181 768	0	196 174	14 406	14 406	196 174	196 174	0		
Plastique	114,3	1 982 986	1 982 986	0	2 431 771	448 785	448 785	2 431 771	2 431 771	0		
Plastique	168,3	708 512	708 512	0	953 548	245 036	245 036	953 548	953 548	0		
Plastique	219,1	41 996	41 996	0	64 475	22 479	22 479	64 475	64 475	0		
Acier	21,3			0		0	0	11	11	0		
Acier	26,7			0	5 031	5 031	5 031	5 092	5 092	0		
Acier	33,4			0	28 106	28 106	28 106	28 110	28 110	0		
Acier	42,2		3 821	3 821	26 326	26 326	22 505	26 426	26 426	0		
Acier	48,3			0	97 293	97 293	97 293	99 494	97 293	(2 201)		
Acier	60,3		483 160	483 160	317 847	317 847	(165 313)	324 183	324 850	667		
Acier	88,9	37 296	23 511	(13 785)	201 668	164 372	178 157	221 227	210 104	(11 122)		
Acier	114,3	648 848	645 021	(3 827)	348 989	(299 859)	(296 032)	589 539	633 922	44 383		
Acier	168,3	841 648	838 561	(3 087)	310 381	(531 267)	(528 180)	820 416	839 872	19 456		
Acier	219,1	490 139	488 198	(1 941)	129 675	(360 464)	(358 523)	371 762	443 475	71 713		
Acier	273,1			0	6 865	6 865	6 865	213 394	285 155	71 761		
Acier	323,9	194 196	180 482	(13 714)	28 777	(165 419)	(151 705)	131 773	179 899	48 126		
Acier	406,4	342 762	257 170	(85 592)	11 270	(331 492)	(245 900)	179 133	255 987	76 854		
Acier	508		51 604	51 604		0	(51 604)	51 180	51 180	0		
Acier	610		14 193	14 193		0	(14 193)	18 280	18 280	0		
Acier	762			0		0	0	8 104	8 104	0		
		7 378 673	7 809 504	430 831	7 676 861	298 188	-132 643	9 252 757	9 572 393	319 637		

Demandes :

- 9.1 Veuillez justifier le différentiel des longueurs entre les colonnes (2) et (1).
- 9.2 Veuillez justifier le différentiel des longueurs entre les colonnes (3) et (1).
- 9.3 Veuillez justifier le différentiel des longueurs entre les colonnes (3) et (2).
- 9.4 Veuillez justifier le différentiel des longueurs entre les colonnes (5) et (4).

10. Référence : Pièce B-0016, p. 30.

Préambule :

« Les régressions linéaires mettant en relation le diamètre des conduites et le coût par mètre linéaire de celles-ci ont été estimées à partir des données du Tableau 4.

Deux régressions ont été effectuées. La première ne tient compte que des conduites de plastique tandis que la seconde tient compte des conduites d'acier et de plastique. Les résultats sont présentés au tableau suivant. »

[...]

« La grande disparité entre les coûts des conduites de plastique et d'acier explique les résultats insatisfaisants de la deuxième régression qui tient compte de l'ensemble des conduites. Par ailleurs, la régression exécutée sur la base des coordonnées des conduites de plastique seulement présente des résultats satisfaisants, le T-Student étant suffisamment élevé pour que l'on puisse rejeter l'hypothèse nulle. »

Demande :

- 10.1 Veuillez effectuer des régressions en rajoutant une variable dichotomique (binaire) (0 et 1) afin d'établir une différenciation entre les conduites dites de plastique et celles d'acier. Ces régressions devront être effectuées sur le modèle global ainsi que sur chacune des régions. Veuillez déposer le détail de vos calculs.

- 11. Références :**
- (i) Pièce B-0016, p. 51, lignes 13 et 14;
 - (ii) Pièce B-0016, p. 52, lignes 13 à 21.

Préambule :

Référence (i)

« 2. Les conduites d'alimentation servent à la fois à la livraison du gaz naturel aux clients à plus grands volumes et à la livraison du gaz naturel des postes de livraison aux postes de détente. Les conduites d'alimentation ont une pression comprise entre 1 000 et 2 900 kPa. Environ 15 % des conduites du réseau total se classent dans cette catégorie. »

Référence (ii)

« Historiquement, les conduites d'alimentation ont toujours été considérées et traitées de la même façon que les conduites de transmission car peu de clients y étaient connectés. Une récente analyse, dont les résultats ont été présentés dans le document de réflexion portant sur l'allocation des coûts, a cependant démontré que près de 1 000 clients sont maintenant connectés directement à des conduites d'alimentation. Ces conduites ont donc la double fonction de permettre l'accès au réseau et de livrer le gaz naturel, tout comme les conduites de distribution, et la détermination du facteur d'allocation des conduites doit refléter cette réalité. Il n'y a plus lieu de distinguer les conduites d'alimentation des conduites de distribution dans la détermination du facteur CONDPRIN. »

Demandes :

- 11.1 Veuillez indiquer si un client à plus grand volume a besoin d'un équipement particulier pour raccorder son branchement aux conduites de plus haute pression que sont les conduites d'alimentation ou les conduites de transmission. Si oui, veuillez élaborer sur le type d'équipement requis.
- 11.2 Veuillez indiquer quel est le volume minimal pour qu'un client puisse se raccorder sur les conduites d'alimentation.
- 11.3 Veuillez indiquer quel est le volume minimal pour qu'un client puisse se raccorder sur les conduites de transmission.
- 11.4 Pour les 1 000 clients raccordés directement sur les conduites d'alimentation, veuillez donner une fourchette des volumes annuels consommés.

12. Référence : Pièce B-0016, p. 54.

Préambule :

Tableau 20
Traitement des conduites d'alimentation : effet sur l'allocation des coûts

Tarif	Paliers (m ² /an)	Conduites de distribution			Conduites de distribution et d'alimentation		
		Accès (%)	CA (%)	Allocation totale (CA) (%)	Accès (%)	CA (%)	Allocation Total (CA) (%)
D ₁	0-3 650	46,7	0,0	46,7	39,8	0,0	39,8
	3 650-36 500	21,3	0,0	21,3	18,2	0,0	18,2
	36 500 et +	5,1	8,0	13,1	4,3	11,4	15,8
D ₃		0,1	0,4	0,5	0,1	0,6	0,7
D ₄		0,0	10,1	10,1	0,0	14,3	14,3
D ₅		0,0	4,6	4,6	0,0	6,5	6,5
D _R T		0,7	2,9	3,6	0,6	4,1	4,7
		74,0	26,0	100,0	63,0	37,0	100,0

Demandes :

- 12.1 Veuillez rajouter à la section – « *Conduites de distribution* » :
 - une colonne qui chiffre en (\$) la colonne « *Allocation totale (CA)* »
- 12.2 Veuillez rajouter à la section – « *Conduites de distribution et d'alimentation* » :
 - une colonne qui chiffre en (\$) la colonne « *Allocation totale (CA)* »
- 12.3 Veuillez fournir les valeurs en (\$) et en (%) du scénario suivant :
 - Conduites de distribution : coûts alloués selon l'accès et la capacité;
 - Conduites d'alimentation : Coûts alloués selon la capacité seulement.

13. Référence : Pièce B-0016, p. 59 et 60.

Préambule :

Tableaux 21 Composante accès, approche régionale versus approche globale – Intercepte zéro

Tableaux 22 Composante accès, approche régionale versus approche globale – Réseau minimal

Vous mentionnez également aux lignes 8 à 12 de la page 59 que :

« Malgré de petits écarts statistiques, le résultat des approches régionale et globale est pratiquement le même. Ces résultats témoignent du fait que lorsque la pondération tenant compte des longueurs relatives des conduites est appliquée au moment de la préparation des données, la pondération tenant compte des longueurs relatives des réseaux régionaux n'apporte pas de précision additionnelle. »

Demandes :

- 13.1 Veuillez confirmer que les tableaux 21 et 22 tiennent compte des conduites de distribution ainsi que d'alimentation.
- 13.2 À l'aide des données obtenues au tableau 21, veuillez procéder à la répartition de la composante accès des conduites de distribution et d'alimentation sur une base régionale et sur une base globale en M\$ et ce pour chacun des paliers et sous paliers tarifaires. Veuillez également présenter le détail de vos calculs.
- 13.3 Veuillez commenter les différences entre l'approche globale et l'approche régionale.
- 13.4 À l'aide des données obtenues au tableau 22, veuillez procéder à la répartition de la composante accès des conduites de distribution et d'alimentation sur une base régionale et sur une base globale en M\$ et ce pour chacun des paliers et sous paliers tarifaires. Veuillez également présenter le détail de vos calculs
- 13.5 Veuillez commenter les différences entre l'approche globale et l'approche régionale.

14. Référence : Pièce B-0016, p. 64.

Préambule :

« La clientèle interruptible utilise la capacité excédentaire du réseau de transmission et conséquemment, il n'y a pas de lien de causalité entre les retraits annuels des clients du service interruptible et les coûts du réseau de transmission. Selon cette réalité, il n'y aurait normalement pas lieu d'allouer les coûts du réseau de transmission à cette clientèle.

[...]

La CA ajustée pour tenir compte de la pointe des clients du service interruptible ne peut donc être utilisée pour l'allocation des coûts des conduites de transmission étant donné que la capacité ainsi mesurée excéderait celle de ce réseau.

Gaz Métro soumet que la CAU est une mesure appropriée de la capacité aux fins de l'allocation du coût des conduites de transmission puisqu'elle permet d'imputer aux clients interruptibles la part de la capacité qui est libérée par les autres catégories de clients. Quoique les clients du service interruptible ne soient pas considérés dans l'établissement de la capacité du réseau de transmission, ils utilisent tout de même des capacités laissées inutilisées par les clients au service continu.»

Demandes :

- 14.1 Veuillez indiquer le niveau de saturation des conduites principales pour chacune des régions.
- 14.2 Veuillez indiquer si les clients en service interruptible peuvent migrer en cours de contrat au service continu.
- 14.3 Veuillez indiquer si lors des journées de pointe, les clients interruptibles peuvent avoir accès à du GAI.
- 14.4 Veuillez déposer pour les cinq dernières années et pour chacune des régions, les volumes interrompus et les volumes consommés en GAI.
- 14.5 Veuillez indiquer le nombre de clients et les volumes réellement interrompus (après GAI) pour des raisons de saturation des conduites de transmission au cours des vingt dernières années.

- 15. Références :** (i) Pièce B-0016, p. 68;
(ii) Pièce B-0016, p. 73 et 74.

Préambule :

Référence (i)
Tableau 24 – regroupements actuels

Référence (ii)
« 7.1.4 Ingénierie et planification des travaux »

Cette rubrique regroupe les salaires, les coûts de matériel et d'outillage et les dépenses générales se rapportant à l'ingénierie, à la conception du réseau, à la gestion des actifs, à la géomatique ainsi que les coûts reliés aux projets majeurs. La plupart de ces coûts sont présentement classés sous les dépenses d'administration et sont alloués avec le facteur EXPLOITD. Gaz Métro propose d'allouer ces coûts en fonction du nombre relatif de clients (FB08) puisque ce facteur est le plus important déterminant des coûts pour ce centre d'activité. Cette approche est aussi utilisée par certains distributeurs gaziers canadiens.

7.1.5 Approvisionnements gaziers

Gaz Métro propose d'allouer les coûts se rapportant à l'administration et à l'opération des approvisionnements gaziers et au contrôle du réseau selon la CA évaluée pour l'ensemble des clients. Gaz Métro est d'avis que la capacité de gaz à laquelle les catégories tarifaires ont accès est le principal inducteur des coûts liés aux activités d'approvisionnements gaziers. Ces dépenses sont présentement regroupées sous les dépenses d'administration et allouées selon le facteur

EXPLOITD, à l'exception des dépenses du Centre de contrôle du réseau qui sont allouées à l'aide des facteurs CONDPRIN et FS21.

[...]

7.2.3 Facturation des clients et relève de compteurs

Cette rubrique regroupe tous les salaires et dépenses générales relatifs au service de la facturation des clients et à la relève de compteurs, incluant les fonctions entourant l'information et l'aide à la clientèle. Auparavant ces coûts étaient classés sous les rubriques Comptabilité des abonnés - Contrats, appels clients et commandes et dépenses d'administration. L'ensemble des coûts encourus en soutien à la facturation et au service d'information à la clientèle relativement à la facturation est maintenant regroupé. Gaz Métro propose d'allouer ces montants en fonction du nombre de clients, soit avec le facteur FB08.»

Demandes :

- 15.1 Veuillez présenter un tableau du même type que celui de la référence (i) mais selon les regroupements proposés par le Distributeur. Veuillez indiquer le montant fonctionnalisé entre chacun des regroupements autant pour les dépenses selon les regroupements actuels (le tableau 24) que pour les dépenses selon les regroupements proposés.
- 15.2 Veuillez concilier les montants des dépenses du tableau 24 avec celui des dépenses du tableau décrivant les regroupements proposés.
- 15.3 Veuillez indiquer en quoi le nombre de clients est un meilleur facteur inducteur de coût que, par exemple, le facteur CONDPRIN pour les dépenses relatives aux salaires, aux coûts de matériel et d'outillage et aux dépenses générales se rapportant à l'ingénierie, à la conception du réseau, à la gestion des actifs, à la géomatique ainsi qu'aux coûts reliés aux projets majeurs.
- 15.4 Veuillez désagréger les dépenses de la catégorie approvisionnement gazier. Veuillez notamment identifier les dépenses des services traitant des achats directs, du *Centre de contrôle du réseau*, de la planification des approvisionnements, service informatique et de tout autre service.
- 15.5 Pour la catégorie approvisionnement gazier, veuillez indiquer s'il serait approprié de construire un facteur dérivé à partir de la répartition des coûts de transport et d'entreposage plutôt que d'utiliser le facteur CA.
- 15.6 Veuillez indiquer la raison d'être des services techniques régionaux.
- 15.7 Veuillez préciser les diverses tâches reliées aux activités de facturation des clients, relève de compteurs, information et aide à la clientèle. Veuillez indiquer les montants relatifs à chacune de ces activités.

15.8 Dans la mesure où l'ensemble des coûts encourus en soutien à la facturation et au service d'information à la clientèle relativement à la facturation est maintenant regroupé, devons-nous comprendre que les clients VGE ont le même traitement que par exemple les petits clients résidentiels?

16. Référence : Pièce B-0016, p. 73.

Préambule :

« 7.2.1 Crédit et recouvrement

Cette rubrique regroupe les salaires et dépenses générales relatives aux activités de suivi et d'évaluation de la position financière des clients et de leur crédit ainsi qu'aux activités de recouvrement. Elle correspond à la rubrique actuelle et Gaz Métro propose de continuer d'allouer les coûts qu'elle contient en fonction du nombre de clients (facteur FB08) sans, cependant, faire la distinction entre les clients à facturation cyclique et les clients à facturation fin de mois, comme cela est fait présentement. En effet, depuis le passage de l'ensemble de la facturation au système informatique SAP, il n'y a plus lieu de traiter les clients « à facturation cyclique » différemment des autres clients. Ces clients dont la facturation se faisait antérieurement par le système informatique FICH, sont maintenant intégrés dans le nouveau système de facturation SAP. Le facteur d'allocation FS29 qui fait la distinction entre les clients à facturation cyclique et les autres n'est donc plus requis. Seul le facteur de base FB08 sera dorénavant utilisé.»

Demandes :

16.1 Veuillez élaborer quant aux diverses tâches reliées aux activités suivantes :

- suivi et évaluation de la position financière et du crédit des clients;
- recouvrement.

16.2 Veuillez préciser si le même personnel effectue toutes ces activités ou bien si les activités sont attitrées à des ressources différentes. Veuillez expliquer et détailler par type de clientèle.

16.3 Veuillez indiquer par type de clientèle l'utilisation de chacune de ces activités. Veuillez indiquer si le Distributeur effectue les évaluations de crédit pour tous ses clients. Si oui, veuillez indiquer si le travail requis est le même pour tous les types de clients.

16.4 Veuillez indiquer les montants associés à chacune de ces deux activités.

16.5 Lors de recouvrements, veuillez détailler si le travail requis est le même pour tous les types de clients

17. Référence : Pièce B-0016, p. 75 et 76.

Préambule :

« 7.3.2 Réglementaire, comptabilité et affaires publiques

Cette rubrique regroupe les salaires et dépenses générales relatives aux activités impliquant les intervenants externes, c'est-à-dire le régulateur, les intervenants des secteurs gouvernemental ou public ainsi que l'actionnaire. La rubrique inclut les coûts suivants :

- la comptabilité;
- la vérification interne et les finances;
- la tarification et la réglementation;
- les services juridiques;
- contrôle corporatif;
- les affaires publiques et gouvernementales; et
- la prévision de la demande.

Ces coûts sont présentement regroupés dans les dépenses d'administration et sont alloués avec le facteur EXPLOITD. Gaz Métro propose d'allouer ces coûts à la fois selon le nombre relatif de clients et selon la capacité attribuée dans une proportion de 50/50 étant donné un certain lien de causalité entre ces facteurs et ces coûts. Pour cette rubrique, Gaz Métro s'est inspirée des pratiques des autres distributeurs qui allouent ces coûts en fonction du nombre de clients et/ou de la capacité. »

Demandes :

- 17.1 Veuillez indiquer les montants associés à chacune des rubriques cités en préambule.
- 17.2 Veuillez indiquer pour chacune des rubriques mentionnées en préambule en quoi le nombre de clients ou la capacité sont des facteurs inducteurs de coût.
- 17.3 Veuillez commenter l'opportunité de répartir les dépenses associées à la rubrique *tarification et réglementation* de même qu'à la rubrique *prévision de demande* en fonction du volume du gaz distribué.
- 17.4 Veuillez commenter l'opportunité de répartir les dépenses associées aux autres rubriques en fonction d'un facteur dérivé qui prendrait en considération le revenu requis de Distribution excluant les taxes et impôts.

18. Références : Pièce B-0016, section 5.

Préambule :

Allocation du coût des conduites de distribution pour l'année tarifaire 2014

Demandes :

- 18.1 Veuillez indiquer quels sont les coefficients d'utilisation du réseau pour chacune des régions. Veuillez expliquer comment ont été calculés ces coefficients.
- 18.2 Veuillez indiquer pour chacune des régions, en incluant le total de l'ensemble de la franchise, les éléments suivants :
- Le nombre de clients totaux et ce par tarif, en scindant le tarif D₁ en trois catégories, les clients qui consomment de 0 à 10 950 m³/an, entre 10 950 et 36 500 m³/an et les plus de 36 500 m³/an;
 - Le volume total consommé et ce par tarif, en scindant le tarif D₁ en trois catégories, les clients qui consomment de 0 à 10 950 m³/an, entre 10 950 et 36 500 m³/an et les plus de 36 500 m³/an.
- 18.3 Veuillez fournir, pour chacune des régions, une carte du réseau des conduites principales et veuillez identifier sur ces cartes, à l'aide de points numérotés, les clients des tarifs D₄ et D₅. Veuillez identifier les volumes annuels consommés pour chacun des points numérotés.

19. Référence : Pièce B-0031 et B-0032.

Préambule :

Étude de répartition des coûts selon les méthodes actuelles et les méthodes proposées

Demande :

19.1 Veuillez déposer une étude classifiée de répartition des coûts pour les grands facteurs inducteurs, soit : le nombre de clients, les volumes consommés et la demande de pointe. Le tableau suivant permet d'illustrer le format qui pourrait être utilisé.

Étude d'allocation du coût de service de distribution - Méthodes actuelles									
DESCRIPTION DES RUBRIQUES			Tarif D ₁						
			365			1 095			etc
Nombre de clients Volumes distribués Capacité de pointe									
			client	volume	pointe	client	volume	pointe	
1	COÛTS DE DISTRIBUTION								
2	DÉPENSES D'EXPLOITATION								
3	Conduites principales								
4	Branchements et déviations								
5	Compteurs et régulateurs								
6	Service aux clients								
7	Frais de vente et représentation								
8	Frais de publicité								
9	Dépenses d'administration								
10	ETC...								
11									

19.2 Veuillez présenter ce même tableau en coût unitaire où :

- les montants sous la rubrique client sont calculés en \$/client;
- les montants sous la rubrique volume sont calculés en \$/m³;
- les montants sous la rubrique pointe sont calculés en \$/m³ de pointe.

20. Référence : Pièce B-0033 (chiffrier Excel).

Préambule :

Gaz Métro-2, Document 9 - Base de données comptables - Complément de preuve (chiffrier Excel).

Demande :

- 21.1 Veuillez fournir pour chaque région : Montréal, Abitibi, Mauricie, Estrie, Québec et Saguenay, les graphiques suivants :
- Un premier graphique représentant toutes les conduites en plastique. L'axe des « X » représentant le diamètre et l'axe des « Y » le coût moyen de chaque conduite.

 - Un deuxième graphique représentant toutes les conduites en acier. L'axe des « X » représentant le diamètre et l'axe des « Y » le coût moyen de chaque conduite